

L'*amplificatio* par l'anecdote personnelle : le meurtre en exemples chez Henri Estienne (*Apologie pour Herodote*, chapitre 18)

Pascale MOUNIER
Université de Caen
LASLAR – EA 4256

L'amplification et la digression ont ceci de commun qu'elles permettent d'orner le discours littéraire. L'une et l'autre sont conçues dans l'Antiquité et à la Renaissance dans les traités de rhétorique comme des principes de l'expression dans son ensemble plutôt que comme des figures. La première est le moyen essentiel de l'abondance, par laquelle un propos dans toutes ses parties peut faire naître ou exalter les passions. La seconde plaît par le fait que l'orateur, s'éloignant pour un temps de la cause, introduit de la variété dans le propos, par imitation de l'ordre de la nature. La digression peut ainsi constituer, avec la description, la comparaison, l'exemple et la citation, un des procédés habituels de l'*amplificatio* ou « augmentation »¹. Mais les théoriciens signalent les limites de ce type d'embellissement : si le détour est long ou mal relié au sujet, l'argumentation perd en efficacité. L'amplification par digression menace en effet potentiellement la pertinence du propos, dont les conditions de réalisation sont l'*aptum* et la *concinnitas*, c'est-à-dire l'adaptation au sujet et l'harmonie rythmique. Pour Cicéron il faut limiter l'usage de la digression au lieu commun². Pour Quintilien l'ornementation par l'ajout d'un énoncé adventice n'est possible qu'en cas de maintien de la « cohésion et suite » du propos, ce qui impose de soigner les transitions³. Point de contribution donc de l'*excursus* à la *varietas* ou *copia* en l'absence de liaison au thème développé. La « digressio » ou « digressio a proposito »⁴ autorisée est forcément courte et utile à la cause.

L'*Apologie pour Herodote* affiche un caractère oratoire. Conçu comme une défense du caractère historique des *Histoires* grecques, l'essai publié en 1566 relève du *sermo* judiciaire. La démarche d'Henri Estienne dans son long « traité préparatif » consiste à authentifier les faits surprenants rapportés par Hérodote en mettant au jour la cruauté et

¹ Voir la définition de l'*amplificatio* dans l'édition de 1552 du *Dictionarium latinogallicum* de Robert Estienne : « Amplificatio, Verbale. Cicero. Augmentation, Accroissement, Amplification. »

² *De inventione*, I, 97 : « Il faut interdire toute digression autrement que par lieux communs ». Voir le rappel de l'arrière-plan polémique de l'affirmation par G. Milhe Poutingon dans *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 32 : Cicéron s'oppose à Hermagoras, qui propose de faire de la digression une partie en soi du discours.

³ *Institution oratoire*, IV, 3, 4. Référence donnée aussi par G. Milhe Poutingon dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 20-21, qui en déduit que l'art de l'orateur consiste à faire adhérer l'énoncé second à l'énoncé principal.

⁴ Définies respectivement dans le *Dictionarium latinogallicum* comme un « Département » et un « Changement de propos ». Voir également la notion de brièveté apparaissant dans l'expression « *declinatio brevis a proposito* », empruntée à Cicéron, dans l'entrée « *Declinatio* », elle-même comprise comme un « Destour, Destournement ».

la bêtise humaines à l'œuvre à toutes les époques⁵. L'essayiste adopte une démarche comparative, tout en insistant dans les faits davantage sur les « merveilles » ou comportements déviants du XVI^e siècle que sur celles des temps reculés. Il propose dans la première des deux parties un inventaire des vices contemporains, allant des blasphèmes aux crimes de sang en passant par les vols et les adultères⁶. Il s'appuie, comme dans la seconde, sur de nombreux exemples tirés d'historiens, de moralistes, de philosophes et de conteurs, qu'il présente comme des témoignages fiables⁷. Le chapitre 18 s'intitule en particulier « Des homicides de nostre temps »⁸. Le crime, propice à l'amplification dans le discours judiciaire, fait ici l'objet d'un catalogue illustratif et, plus qu'ailleurs dans l'œuvre, d'une accréditation par l'expérience personnelle. Estienne multiplie les anecdotes portant sur des faits dont il se dit le témoin direct ou indirect, au point que la *digressio* se restreint pratiquement au narratif, et même au narratif autobiographique. On peut s'interroger sur le rôle de la digression narrative et de l'implication énonciative du conteur dans l'écriture compilative du chapitre. Quel est le degré d'acceptabilité d'*excursus* multiples par rapport aux normes d'une bonne *oratio* sur le meurtre ? Jusqu'à quel point la mise en avant du *je* est-elle compatible avec le principe d'objectivité de l'analyse anthropologique ? Cela suppose d'examiner les formes de cohésion du propos face à la dérive possible par la narration, les cas de récits où l'analyse cède le plus le pas à l'événementiel et les enjeux moraux de la restitution de faits vus ou entendus.

Style accumulatif et cohésion du discours : la digression atténuée

Du point de vue de la conduite du propos et de la glose accompagnant les digressions on trouve de multiples procédés d'estompement de l'acte de « détournement ». Estienne tâche de signaler la pertinence et la cohésion de sa réflexion sur les crimes commis de son temps⁹. Il construit d'abord un cadre relativement ferme dans lequel s'insèrent les dérives. Il articule ensuite de manière soignée les récits à l'énoncé principal. Il ménage enfin entre ceux qu'il rapporte successivement des transitions qui les rattachent au thème examiné.

Marquage de l'organisation du discours

⁵ Selon le principe de l'analogie ou « conformité » entre les situations de l'Antiquité et celles de l'époque récente ou contemporaine, formulé dans le titre : *L'Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou, Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, [Genève], [H. Estienne], 1566.

⁶ Pour une analyse de la composition de l'œuvre, voir B. Boudou, *Mars et les Muses dans l'Apologie pour Hérodote d'Henri Estienne*, Genève, Droz, 2000, p. 112-113. La critique dégage trois temps dans la première partie : une réflexion sur les vertus antiques (chap. 1 à 4), un recensement des abus du XV^e siècle (chap. 5 à 8) et un exposé des débordements des laïcs puis des clercs au XVI^e siècle (chap. 12 à 26).

⁷ Les quarante chapitres de l'essai comportent un total d'environ deux cents récits illustrant les « merveilles modernes ». B. Boudou montre dans *Mars et les Muses*, *op. cit.*, p. 463-466, la dimension démonstrative des faits divers dans l'*Apologie* dans la mesure où Estienne conçoit les récits comme des « modèles d'intelligibilité des passions humaines ». Sur la contribution de l'*Apologia pro Herodoto* et de l'*Apologie*, publiées la même année, à une réflexion sur la méthode historique et sur la nature anthropologique du vrai dont Estienne prétend rendre compte, voir aussi notre article « La 'conformité' des 'histoires anciennes' et des 'modernes' : Henri Estienne lecteur d'Hérodote », à paraître.

⁸ *Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, 2 t., éd. B. Boudou, Genève, Droz, 2007, t. I, chap. 18, p. 457-507. Nous citerons ensuite l'œuvre dans cette édition.

⁹ G. Milhe Poutingon indique dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 208-212, que le « style digressif estompé » est un moyen pour le locuteur de construire la pertinence de son discours, qui engage elle-même moins le statut de la digression que celui de son producteur.

L'essayiste met en avant la disposition du discours qui a pour sujet le titre du chapitre, syntaxiquement forgé sur le complément prépositionnel de propos latin *de* + substantif. Il formule en tout trois propositions sur les « homicides » : les meurtres se banalisent par rapport au XV^e siècle, voire au début du XVI^e siècle ; ils sont punissables et doivent être sanctionnés par la justice ; les meurtres familiaux sont les plus graves. Susceptibles de nourrir un examen judiciaire, philosophique ou moral, ces arguments ont valeur de constat. Chacun d'eux, formulé au présent de caractérisation, mobilise l'isotopie du crime :

Quant aux *homicides*, Menot crie bien haut pour peu de chose quand il reproche [...] qu'on ne s'esmouvoit point de voir *tuer* un homme d'apparence en pleine rue. Je di peu de chose [...] à comparaison de ce qui est aujourd'huy ordinaire (457).

Je n'ay toutesfois deliberé pour le present de traiter sinon des *meurdres* qui sont punissables par tout, aussi bien selon la loy humaine, que selon la divine, et lesquels on punit aussi de faict (461).
[...] le récit de laquelle m'a faict un peu laisser le droict fil de mon argument. / Lequel poursuyvant, je di que [...] le *meurdre* commis en la personne d'un parent nostre, est crime beaucoup plus horrible que celui qui seroit commis en la personne d'un qui ne nous attouchoit point [...] (477-478).

La continuité thématique d'un argument à l'autre est assurée par des marqueurs de topicalisation placés en début de phrase (*quant aux*) et des compléments de verbes de propos (*traiter des meurdres, je di que le meurdre...*). Le locuteur présente sa fonction de régie de la conduite du discours (*je n'ay deliberé sinon de traiter, poursuyvant [mon argument]*) tout en signalant une dérive entre l'énoncé de la première et de la seconde idée et entre celui de la seconde et de la troisième : l'adverbe d'opposition *toutesfois* marque la cassure produite par cinq exemples antérieurs de crimes impunis, voire encouragés, par la justice ou la police ; la métaphore objectale de la rectitude du discours (*le droict fil de mon argument*) présente l'histoire de Robert Sanséverin et des brigands arabes qui vient d'être racontée comme une digression. Tout en définissant le périmètre thématique de son propos le *je* admet ainsi une difficulté à contenir l'organisation de la « matiere de tuerie » (457).

Les arguments principaux font l'objet d'un développement en plusieurs paragraphes d'une ou plusieurs idées. Celles-ci sont variées : d'abord l'augmentation du nombre de tueurs à gages en France et en Italie et l'encouragement royal à faire mourir les bannis revenus au pays sont une preuve de la banalisation des méfaits ; ensuite les causes des meurtres sont la vengeance et l'appât du gain, le vol par affrontement physique avec la victime étant une motivation de crime plus courante en France qu'en Italie ; enfin la mise à mort entre personnes d'une même famille et le suicide, courants en Italie, perdurent en Europe depuis le XV^e siècle. Les outils de progression de l'examen du deuxième argument secondaire – sur l'origine des méfaits – exploitent le principe de la distinction binaire :

Pour venir donc aux *deux* principales *especies* d'iceux, nous sçavons qu'il y a les meurdres qui se commettent par vengeance et d'autres qui sont commis par avarice (461).

Et entre ceux que le desir de vengeance incite à estre meurdriers, *les uns* font le coup de leur main, *les autres* le font faire par ceux ausquels ils sçavent que l'avarice commande jusque là [...] (461).

Encores y a-il *deux* autres *considerations* à l'endroit de ceux qui sont menez du desir de vengeance, car *les uns* la font chaudement, [...] *les autres* la gardent fort longtemps [...] (461-462).

Je vien maintenant aux meurdres que l'avarice fait entreprendre : et di que *les uns* se commettent pour le salaire que donnent ceux par lesquels on est mis en besongne [...], *les autres* pour avoir plus seurement la despoille de ceux qui passent leur chemin [...] (464-465).

L'avancée discursive d'un motif et d'un type d'exécution à l'autre, signalée par les métaphores stéréotypées du mouvement (*pour venir aux, je vien aux*) et de la temporalité (*maintenant*), donne apparemment un caractère exhaustif au compte rendu sociologique. Même impression de saturation de la liste des responsables et des victimes de crimes familiaux, en correspondance apparente avec le découpage graphique, à ceci près que l'essayiste signale à l'occasion le caractère sélectif de sa typologie :

Mais pour venir aux exemples de nostre siecle : *premierement* quant aux meurdres commis en la personne du frere [...]. / *Aussi* se sont trouvez de nostre temps des peres meurdriers de leurs enfans [...]. / *Et* en reciproque, des fils meurdriers des père ou mere [...], le diable ne nous en a-il point voulu faire voir des exemples ? [...]. / *Quant aux* femmes meurdrieres de leurs enfans, je croy qu'il ne se trouve guere d'exemples [...]. / Je sçay qu'on trouveroit encore plusieurs autres especes d'homicides, ou pour le moins d'actes equipollens à homicides [...] : mais je me contenteray pour le present des susdicts : *et viendray* à ceux qui sont homicides d'eux-mesmes (480-501).

Les GN prépositionnels à valeur de topicalisation (*pour venir aux, quant aux*), qui fonctionnent hors phrase¹⁰, et les GV intégrés (*viendray aux*) introduisent des GN de sens spécifique, dont les épithètes ou compléments déterminatifs précisent les substantifs *meurdres, meurdriers* et *homicides*. Malgré ce souci de la loi de l'identité¹¹ et d'annonce de chaque aspect de la cause soutenue le *je* signale que les distinctions qu'il fait rendent incomplètement compte des « especes d'homicides ».

Estompage de l'interruption du discours

L'essayiste tâche de justifier l'insertion de propos et d'anecdotes adventices dans le chapitre par des procédés d'atténuation de l'interruption¹². Les formules ouvrant le récit indiquent d'abord habituellement le rapport nécessaire entre la proposition et l'exemple :

Laquelle chaleur ou fureur a duré *en Italie* jusque dedans nostre siecle [...]. Comme (pour exemple) allant moy troisieme de Florence à Sienne deux jours après qu'elle fut rendue au duc de Florence [...], j'entendi par le chemin choses estranges d'un vieillard qui estoit natif d'aupres de Sienne, *lesquelles sont bien à ce propos, et pourtant meritent d'estre racontées* (478).
Quant à l'Italie (car je ne parleray pour le present des autres nations) je l'ay tousjours ouye estimer moins subjecte au danger des brigans qu'aucun autre pays. Et de fait, en l'espace d'environ trois ans et demi que j'y ay demouré, employant une partie de ce temps à me promener de ville en ville, j'ay bien peu ouy parler de voleries. Et me souviens qu'en un disner ayant

¹⁰ Ainsi que les GN compléments placés à gauche du verbe et repris par un pronom, selon le principe de l'extraction syntaxique (*des fils meurdriers des père ou mere [...], le diable ne nous en a-il point voulu faire voir des exemples ?*). On peut différencier les cas de topicalisation, non intégrées syntaxiquement car relevant d'un acte discursif second, des phénomènes de thématization, dont le détachement par extraction est un des procédés. Voir en particulier B. Combettes, « Les constructions à détachement chez Montaigne. Le cas des topicalisations », *La Langue de Rabelais et la langue de Montaigne*, éd. J. Céard et F. Giacone, Genève, Droz, 2008, p. 371-385 et ici p. 371-374.

¹¹ Selon G. Milhe Poutingon dans *Poétique du digressif, op. cit.*, p. 218, la norme du même ou de l'identité est la condition de la « congruence ».

¹² Dans *La Rhetorique Française*, publiée en 1555, Fouquelin classe la « digression » parmi les figures d'« Interruption ». Il signale la « coutume » qui consiste à montrer que le propos adventice n'a rien d'« étrange » par l'usage d'une « petite et breve preface » et d'une « petite clausule ». Dans *Poétique du digressif, op. cit.*, p. 184-288, G. Milhe Poutingon fait l'inventaire des marqueurs d'atténuation de la digression : il relève d'un point de vue syntaxique le pronom relatif dit « de liaison » *lequel* et du coordonnant adverbial (*a*)*donc*, d'un point de vue lexico-sémantique la répétition ou épizeuxie, d'un point de vue énonciatif les termes déictiques et d'un point de vue graphique le changement de paragraphe et l'usage de la ponctuation.

proposé ceste question à monsieur Odet De selva, pour lors ambassadeur du Roy à Venise [...] (468).

La sélection de l'Italie dans l'examen des meurtres familiaux et du brigandage paraît motivée davantage par une volonté d'adjoindre le témoignage d'un indigène sur les meurtres familiaux d'un côté et l'analyse d'un Français en mission diplomatique sur la couardise des gens du pays de l'autre que par un projet d'établir des nuances ou de réviser l'argument avancé. Les narrations à suivre, dont le *je* a été témoin ou qu'il a entendues, sont pourtant présentées comme à l'habitude sur le mode de l'illustration (*pour exemple, de fait*)¹³. Le passage par l'expérience personnelle pour justifier ou au contraire nuancer une proposition théorique s'impose dans les deux cas dans le discours¹⁴. La digression narrative éloigne le locuteur de son projet encyclopédique en même temps qu'elle restitue fidèlement le fonctionnement par association d'idées de sa pensée¹⁵.

Les formules glosant le retour au cadre justifient ensuite moins souvent l'insertion de la donnée autobiographique. La clôture d'une histoire à sujet éloigné de l'idée examinée passe sous silence l'incongruence du récit secondaire. Conformément au caractère habituellement synthétique et récapitulatif des « clausules », pour reprendre le terme de Fouquelin, la stratégie consiste ici à ne pas défendre l'adéquation au thème et à simplement répéter une proposition généralisante antérieure. Après le récit du témoignage d'une sage-femme ayant assisté à la mise à mort d'un nouveau-né un adverbe de conséquence introduit la reprise de l'idée de l'inhumanité des femmes tuant leur enfant à la naissance :

Or n'y a-il personne qui peust sçavoir de tels secrets que les sagefemmes [...]. Quant à moy j'ay ouy parler d'une qui racontoit [...]. *Par ainsi* pouvons-nous conjecturer quels courages ont aucunes femmes (497-498).

L'essayiste procède de la même façon que dans les cas de récits non digressifs. Il passe de façon inductive du particulier au général grâce à un connecteur logique, comme il le fait ailleurs à l'aide de démonstratifs à valeur anaphorique¹⁶. Il omet de signaler le déplacement de la focalisation des témoins (*les sagefemmes*) vers les acteurs (*aucunes*

¹³ Les termes introducteurs variés de récits brefs non digressifs sont du même type : « Pour lequel crime fut brulée à Paris la dame du logis de la lanterne [...] » (486) ; « Or qu'ainsi soit que [...], je m'en rapporte à la response que fit un gentil-homme Italien [...] » (468) ; « Tesmoin Simon Turc en la ville d'Anvers [...]. Tesmoin aussi [...] l'Italien qui tua le chevalier du guet dict Vaudray [...]. Aussi [...] le lieutenant criminel de Rouan [...] » (463-464).

¹⁴ Voir de même la prétérition au sujet des mères confiant leurs enfants à des femmes allaitantes, acte que l'essayiste considère comme une sorte d'homicide : « Au reste je suis maintenant en doute si je me doy taire de celles qui abandonnent leurs enfans aux premieres nourrices qu'elles rencontrent [...] » (498-499). La figure montre le caractère incontournable du propos à suivre. B. Boudou note par ailleurs dans *Mars et les Muses, op. cit.*, p. 123, que la prétérition et la constitution d'un index sont deux « garde-fous » qu'Estienne aménage contre l'éparpillement.

¹⁵ Sur la tension à l'œuvre dans l'étude anthropologique entre l'impossible maîtrise de la diversité des phénomènes et la nécessité des rapprochements arbitraires, voir *ibid.*, p. 121 : « Estienne ne peut faire le tour des problèmes qu'en s'attardant suffisamment sur chacun d'entre eux, mais il prend alors le risque d'une nouvelle similitude ou d'un rapprochement inédit qui l'écarte encore davantage de son dessein ».

¹⁶ Voir la comparaison entre deux récits successifs relatifs à la complicité de la justice avec les meurtriers : « Toutesfois encore s'en faut-il beaucoup que ce soit chose si merveilleuse de voir une ou deux personnes qui sont du corps de la justice, donner retraicte à un meschant, comme de voir cela estre fait par un commun accord de toute une compagnie : ce que je vien de monstrier avoir esté pratiqué à l'endroit de *ce* meurdrier à Romme. » (459).

femmes) et implique le lecteur dans le mouvement de retour en arrière (*nous*). Il préfère ainsi dans le *reditus ad propositum* occulter la digression plutôt que de s'en excuser.

Modes d'insertion de récits successifs

Quand la narration prend de l'ampleur par l'enchaînement d'anecdotes éloignées de la cause, le commentaire se développe sensiblement. Estienne aimant livrer toutes les informations qu'il a à sa disposition, un discours de transition prend place au sein du long *excursus* narratif. L'estompage consiste d'abord souvent à indiquer la continuité en même temps que la rupture d'un énoncé par rapport à celui qui le précède immédiatement. L'essayiste met en avant un rapport de similarité et de contrariété entre la narration pertinente à gauche de la borne discursive et la narration digressive à droite. Les marqueurs de similitude et d'opposition s'appliquent par exemple à la source des faits rapportés :

Quoy qu'il en soit, *j'ajousteray à ceste histoire un'autre sur ce mesme propos*, d'une chose qui avint aussi que j'estois là : *mais laquelle toutesfois je ne puis dire avoir veue* comme la precedente (460).

Or quant à cest acte, *je ne l'ay pas veu, bien l'ay-je ouy asseurer à gens de bien*, qui disoyent l'avoir veu. *Mais j'en raconteray un autre duquel je suis tesmoin*, non pas toutesfois à propos d'assassineurs et tueurs à gages (comm'estoyent ceux desquels je vien de parler) mais à propos de l'impunité que nous voyons aujourd'huy estre donnée generallyment à tous meurdriers en plusieurs pays (458).

La connexion thématique, qui ne porte pas sur le contenu des récits mais sur la condition de leur transmission, s'opère par l'anaphore lexicale (*ceste histoire, la precedente, cest acte, ceux desquels je vien de parler*). Le balancement syntaxique entre les caractéristiques de ce qui précède et celles de ce qui vient met en tension le vu et l'entendu, présentés comme des catégories complémentaires¹⁷. Dans l'annonce de l'histoire d'un enfant de cinq ou six ans ayant poignardé son frère par jalousie pour un motif futile, qui fait suite à celle de Jean Diaz, l'essayiste formule ouvertement les raisons de la mise en opposition des deux récits :

Oyons maintenant un autre acte *semblable quant au faict, mais fort different quant aux circonstances*. *Je di semblable quant au faict*, pource qu'il est question d'une mesme sorte de meurdre, a-sçavoir commis en la personne du frere : *mais fort dissemblable quant aux circonstances*, et specialement quant à une [...]. Cette circonstance est le bas aage d'un Cain tuant pareillement le povre Abel (484).

Le fratricide qui sera conté, appris par oui-dire, concernera un enfant, non plus un adulte. Le procédé de double anadiplose, qui reprend et explicite le premier énoncé, fait

¹⁷ On trouve ici le principe de l'ajout par différence, que G. Milhe Poutingon appelle dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 27-33, « l'*alter* digressionniste », par opposition à « l'*alius* », qui consiste dans l'introduction rapide d'un sujet partiellement nouveau, et à « l'*alienus* », propre à la digression non pertinente.

dialoguer le *je* avec lui-même et relance l'attention du lecteur¹⁸. La dérive narrative est placée sous le signe non de l'aléatoire, mais du rapprochement de faits réels distincts¹⁹.

L'atténuation de l'ajout peut ensuite passer par la mise en lien d'une nouvelle idée avec un propos plus ancien. L'argument consiste à établir une congruence entre des anecdotes éloignées d'une ou plusieurs pages, voire de plusieurs chapitres, en se fondant sur un aspect thématique à nouveau secondaire :

Mais pour retourner à la France, et au propre mestier de voleurs, on raconte aussi pour un acte memorable, en cas de hardiesse, principalement celui de deux freres natifs d'un lieu entre Nivernois et Bourgogne [...]. (466)

Et mesme desja parci devant j'en [des exemples] ay allegué quelques-uns ès pages 73 et 74, au chapitre par lequel je preten prouver que le siecle precedent avoit eu des meschancetez encore plus grandes que celles qui estoient declarées par les prescheurs mentionnez ci-dessus. Aux exemples duquel siecle j'ajousteray encores un (avant que venir à ceux du nostre) pris du mesme auteur dont j'ay extraict quelques autres, a-sçavoir de Pontanus. Et en choisiray un lequel notamment vient à propos de ce que j'ay dict des meurdres qu'on a veus en Italie entre les parens pour des partialitez (479).

Les frères Latro, qui se sont risqués à voler l'argent du roi, n'ont rien de commun avec Francisquino et son homme de main, qui ont tué traîtreusement leurs hôtes. L'histoire de la bisaïeule de Pontano, brûlée vive par les frères du moraliste à la fin du XV^e siècle, a de même peu en commun par sa cruauté et son caractère autobiographique avec les fratricides évoqués au chapitre 10. Seuls le lieu des événements et la source des récits sont identiques. Le commentaire de la seconde digression ajoute de manière inattendue un rapprochement avec une idée avancée peu de temps avant sur le grand nombre des meurtres familiaux en Italie. Le locuteur révèle ainsi au lecteur une analogie qui lui paraît *in extremis* justifier l'insertion de l'histoire adventice.

La pratique de la digression dans le chapitre témoigne donc du rôle macrostructural des éléments démarcateurs de l'anecdote dans la production d'un style naturel. Les opérateurs de transition rattachent de façon souple le témoignage particulier à l'étude générale des *mores* récentes et contemporaines. Ils produisent l'image paradoxale d'une pensée en mouvement contenue dans un discours maîtrisé, reflétant elle-même la démarche d'écriture par accroissement revendiquée pour l'ensemble de l'*Apologie*²⁰. L'analyse d'un sujet aussi inépuisable que le crime impose en soi au discoureur, conscient des limites de son entreprise, d'insérer des faits qu'il a vus ou entendus plus ou moins éloignés du propos.

Cas d'*excursus* étendus : une autonomisation du narratif

Si l'on envisage à présent les seuls récits rattachés de façon lâche à l'examen anthropologique, on s'aperçoit mieux encore des stratégies de construction de

¹⁸ L'effet est proche de celui de l'épanorthose, dont G. Milhe Poutingon signale dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 183-184, qu'elle établit une relation polyphonique entre « le locuteur et son autre soi qui s'est exprimé auparavant ». À la différence de la correction, qui revient sur une parole, l'épanorthose en contexte digressif viserait une attitude : le *je* tâcherait de modifier l'image de lui-même qu'il a donnée.

¹⁹ Selon B. Boudou dans *Mars et les Muses*, *op. cit.*, p. 120, l'argumentation est régie dans l'ensemble de l'*Apologie* par la « loi de l'association », qui consiste dans une connexion encyclopédique des connaissances.

²⁰ Dans la dédicace « À un sien ami », t. I, p. 132-133, Estienne déclare que son « dessein » n'était pas d'amplifier son *Apologia pro Herodoto*, mais de la traduire en français, et que le résultat n'est finalement encore qu'une « introduction » ou « traité préparatif » à une vaste comparaison des récits historiques antiques et modernes. B. Boudou en conclut dans *Mars et les Muses*, *op. cit.*, p. 121, que l'*Apologie* peut être considérée comme une digression par rapport à l'*Apologia*.

l'acceptabilité et des effets recherchés sur le lecteur. Il s'agit de rendre intéressante la digression impertinente de deux manières : par une valorisation de son contenu, malgré la distance avec la cause, et par la production d'un récit vivant. Les faits divers en chaîne, d'étendue variable, et quelques récits isolés mais longs confèrent au narratif la capacité, plutôt que d'illustrer un principe général, de détourner l'attention vers l'exploration des « merveilles » quotidiennes.

Une glose à visée captivante

Les balises discursives qui ouvrent et ferment les digressions font contrepoids par un discours publicitaire au mouvement d'autonomisation des anecdotes. Propices à la mise en avant de soi, elles montrent le *je* agissant dans le passé, en tant que témoin direct ou indirect, et vivant sous les yeux du lecteur l'aventure de l'écriture. Le digressionniste insiste en effet d'abord sur l'authenticité et le caractère inhabituel du récit. La dimension autobiographique a un rôle important de justification de l'écart dans un chapitre puisant exceptionnellement peu d'histoires chez les novellistes, les moralistes ou les historiens²¹. Elle permet de susciter l'intérêt pour l'univers diégétique dans la mesure où Estienne, voyageur infatigable, s'y présente comme acteur, ce qui situe les faits dans une période allant des années 1530 à la date de publication de l'*Apologie*. Il allègue par exemple avoir vu à Londres un lion manifestant de la pitié pour les bêtes sans défense et dansant au son d'instruments pour illustrer un propos secondaire sur la plus grande humanité des bêtes sauvages par rapport à celle des brigands arabes :

[...] comme j'ay consideré autresfois en un lion ceste maniere qu'il avoit de pratiquer ce precepte de Virgile, contenant le devoir des vaillans et genereux hommes [...]. (476)

Dequoy j'ai veu l'experience en un fort grand lion qui estoit en la tour de Londres. [...] Ce que je ne me contentay d'avoir veu une fois, mais y retournay encore depuis, y menant quelques-uns auxquels j'en avois fait le recit, sans leur pouvoir persuader : menant aussi un homme expres qui jouoit aussi de quelque autre sorte d'instrument (476).

L'adage virgilien prend vie dans le récit d'un fait inhabituel auquel Estienne a assisté et qu'il a contribué à transformer en spectacle. Les événements sont dignes aussi d'être rapportés par leur caractère exceptionnel²². Les formules ouvrières et fermantes mobilisent souvent l'isotopie du surprenant :

Entre lesquelles on tient pour *memorable* celle d'un gentilhomme nommé Villievineuf [...] (465).

Voilà l'histoire dont je vous ay ci-dessus fait grand'feste, lecteur : de laquelle j'ay esperance que ne recevrez moindre *contentement* que moy. Car à dire la verité, je suis grandement trompé s'il n'y a ici juste cause d'estre *ravi en admiration* [...] (475).

Le locuteur allègue le jugement d'un tiers (*on*) dans l'appréciation du fait ou présente le sien propre et invite le lecteur à partager sa surprise (*ne recevrez moindre contentement*

²¹ L'*Apologie* compile des histoires prodigieuses, des histoires tragiques et des récits comiques provenant d'occasionnels et de recueils de nouvelles et des apologues tirés de recueils d'*exempla*. Estienne ne fait pas de distinction entre une nouvelle prise chez Boccace, le Pogge, M. de Navarre ou Des Périers et un fait constaté *de visu* ou entendu par le prêcheur franciscain Olivier Maillard, le moraliste Pontano ou l'apologue réformé Jean Crespin. Voir le long inventaire des sources des contes à rire dressé par B. Boudou dans *Mars et les Muses*, *op. cit.*, p. 300-302, et par contraste celui des quelques douze événements vus et des treize événements appris par ouï-dire par Estienne, *ibid.*, p. 251.

²² Sur l'argument des *mirabilia* allégué pour justifier le détour et l'effet d'attente qu'il produit, voir G. Milhe Poutingon, *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 563-564.

que moy). L'interlocuteur fictif doit s'émouvoir d'une histoire mémorable et plaisante dont l'espace-temps est proche du sien.

Quand ils apparaissent dans les ouvertures les thèmes du vrai et de l'extraordinaire, qui font du *je* un témoin privilégié de son temps, créent un effet d'attente. Le récit *a priori* loin de la cause voit sa faible pertinence compensée par son efficacité émotionnelle. Après trois brefs exemples récents de vengeance gardée longtemps ou le renvoi à des cas de meurtres d'une femme par son mari déjà cités l'essayiste allègue l'argument du dépassement de l'opinion commune :

Quant aux maris meurtriers de leurs femmes, tout est plein d'exemples, en Italie principalement, suivant ce que j'ay dict pardevant : et pourtant il n'est ja besoin d'en alleguer. Je ne me puis tenir toutesfois d'en mettre deux, qui sont de meurdres *fort extraordinaires* [...] (484).

Et sur ce propos mesme, [...] je reciteray un'histoire *autant tragicque que je pense se pouvoir trouver en aucun livre ni ancien ni moderne* (504).

Mais pource que je sçay qu'il se trouve tant d'autres exemples de semblables (voire de beaucoup plus fraische memoire) que quiconque voudra s'en enquerir, il luy sera fort aisé d'en entendre, et mesmement que ceux qui ont demeuré en Italie, en doivent avoir les oreilles batues, je parleray d'un homicide de nostre temps, auquel se monstre *un plus enorme* desir de vengeance *qu'on pense estre jamais venu en l'entendement de creature du monde* (464).

Dans un mouvement concessif (*il n'est ja besoin d'en alleguer. Je ne me puis tenir toutefois*) ou simplement affirmatif (*je reciteray, je parleray*) s'affirme le rejet du *topos*, pourtant seule digression autorisée par Cicéron au titre de moyen d'amplification, et la nécessité du témoignage. C'est pour le bien commun que le locuteur se ferait conteur.

L'essayiste vit ensuite une expérience dans la conduite même du discours. La glose encadrant l'*excursus* étendu présente l'acte de détournement comme un exercice mental et physique. La mémoire involontaire permet la survenue d'exemples non directement appelés par l'analyse des causes et des manifestations du meurtre²³. Les formes impersonnelles du verbe *se souvenir* complétées par une séquence nominale renvoyant aux faits dotent l'histoire d'une capacité à s'imposer à l'esprit du locuteur :

Or *me fait souvenir ceci* de ce que j'ay ouy touchant un pendarde de Bourges [...] (458).

Or *me faict cest assommeur souvenir* d'un voleur Italien [...] (465).

Mais je sçay bon gré à ce brigand de ce que *ses actes m'ont faict souvenir* de ce qui est recité par Pontanus, de quelques brigans Arabes : chose autant memorable en son endroit, et d'exemple aussi rare qu'on puisse trouver (comme je pense) en histoire Grecque, Latine, Française, ou Italienne (474).

La légitimation de la dérive discursive à suivre, introduite par un connecteur d'opposition (*or, mais*), confère le rôle actantiel d'agent aux meurtriers, ou plus largement aux événements, et de patient au digressionniste²⁴. Les individus s'appellent les uns les autres dans le propos, concrétisé en outre par la valeur en partie déictique du déterminant démonstratif (*cest assommeur, ce brigand*). Dominé par ses souvenirs, le *je*

²³ Sur le rôle habituel de la mémoire comme argument pour motiver l'incongruence entre l'énoncé principal et l'énoncé digressif, voir G. Milhe Poutingon, *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 142-143. Le critique remarque *ibid.*, p. 145-146, qu'Estienne valorise aussi bien qu'il déplore dans plusieurs passages métadiscursifs de l'*Apologie* le souvenir comme « stock de possibilités digressionnistes ».

²⁴ G. Milhe Poutingon remarque dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 571-572, la valeur agentive de la séquence de verbes de pensée ou de parole en emploi impersonnel. Un tour comme *il me vient de naistre une assez gentille fantaisie* objectiverait la pensée et montrerait le locuteur comme agi par elle.

assiste avec le lecteur-auditeur à un récit dont le cours est réglé par la toute-puissance du réel²⁵.

La représentation imagée du détour passe aussi à un autre plan par l'isotopie du déplacement. L'essayiste se déplace tandis que le propos s'installe dans le narratif. Les métaphores spatiales stéréotypées sont remotivées par l'adjonction d'un sens concret à des termes décrivant l'avancée du discours. Elles peuvent même avoir un rapport avec l'action narrée²⁶. Le locuteur introduit l'histoire de M. d'Avenchi en reconnaissant qu'il a accumulé plus haut des anecdotes italiennes et s'excuse *a posteriori* du fait que le récit du vol d'une selle à un Flamand sur le chemin de Rome à Naples contrevienne à l'idée du manque de courage des larrons italiens annoncée en ouverture :

Sortant donc d'Italie (en laquelle je suis entré plus avant que ma deliberation n'estoit), je revien à ma France : de laquelle estendant le nom jusques aux pays circonvoisins, je parleray d'un gentilhomme Savoyen exerçant ses brigandages dedans ou aupres de sa maison qui estoit entre Lyon et Geneve [...] (472).

Ce que toutesfois je di des larrecins, je ne veux pas qu'il soit entendu de tout ce pays également, car je confesse qu'allant de Romme à Naples [...]. Mais *ce voyage* m'a faict souvenir d'un'objection laquelle on me peut faire sur ce que j'ay dict des brigandages d'Italie, a-sçavoir qu'il estoyent plus rares qu'ailleurs (471).

L'image du mouvement digressif est dans le premier cas concrétisée par les méfaits du personnage gyrovague présenté. Le substantif *voyage* déterminé par le démonstratif *ce* dans le second à la fois reprend de façon synthétique le contenu du récit tiré du vécu et métaphorise directement l'opération d'*excursus* effectuée. La syllepse établit dans l'ensemble une correspondance entre le fait et la manière de le rapporter²⁷. Par la performance oratoire le récitant s'introduit comiquement dans l'histoire qu'il a vécue ou entendue et par la structure dialogale de son propos il fait indirectement participer les auditeurs à l'anecdote ébauchée dans les transitions.

Des anecdotes vives et suggestives

Malgré leur enchaînement ou leur longueur les récits de crimes sont eux-mêmes captivants. Estienne use des mêmes procédés que Boaistuau et Belleforest ont mis au goût du jour en traduisant Bandello à partir de 1559 : le contraste entre l'innocence des victimes et la méchanceté des coupables, l'avancée inéluctable vers la mort et l'exhibition du corps supplicié²⁸. Mais il resserre souvent la narration. L'histoire de l'Italien ayant tué un compatriote après avoir feint pendant dix ans d'avoir oublié une rancune brosse en quelques mots les traits du meurtrier, non nommé, et s'attarde sur le dialogue entre l'assassin et la victime pour préparer la chute : parce que l'homme

²⁵ Voir aussi le rôle dialogique du *nous* d'inclusion avec un verbe d'audition : « *Oyons* maintenant un autre acte semblable [...] » (484).

²⁶ Sur le défigement courant des métaphores objectales et territoriales dans le métadiscours encadrant la digression, voir G. Milhe Poutingon, *Poétique du digressif*, op. cit., p. 185-198. Sur le rapport de certaines images avec le sujet de la digression, qui rendent les syllepses et les antanaclases doublement figuratives, chez Rabelais, Paré ou Léry, voir *ibid.*, p. 236-237, p. 328-329 et p. 370-371.

²⁷ G. Milhe Poutingon établit aussi de façon suggestive dans *Poétique du digressif*, op. cit., p. 398, un rapport analogique entre les termes renvoyant aux déplacements d'Estienne dans une rue Rome dans les années 1550, où il a assisté au meurtre d'un débiteur par son créancier, et l'insertion d'une dérive sur « l'impunité donnée généralement à tous meurdriers en plusieurs pays » (458), dans laquelle le récit se place.

²⁸ C'est en 1566 qu'a été publié le second volume des *Histoires tragiques*, dû au seul Belleforest. Sur les codes thématiques et stylistiques de la nouvelle criminelle, voir *Les Histoires tragiques*, éd. J.-C. Arnould, *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 73, 2011.

menacé a fini par accepter de « renon[cer] Dieu, et les saints », le « malheureux » peut ironiser en déclarant qu'il s'est vengé de son ennemi mieux que quiconque puisqu'il lui a fait « perdre l'ame aussi bien que le corps » (464). La série des récits sur le thème des suicidaires forcenés insiste sur le caractère imprévu du moyen trouvé par les acteurs :

Car ayant esté trouvé une fois ès bains se chiquetant le corps de coups de canivet, fut retenu : mais le jour mesme il trouva moyen de se rompre le col *en despit de tous ceux qui le gardoyent* en se jettant du haut d'une fenestre (506).

[...] *nonobstant la peine qu'on prenoit à le garder* (à cause qu'on le voyoit estre desesperé, et en deliberation de se deffaire) fut trouvé s'estant tellement enferré de son espée sur laquelle il s'estoit jetté, l'ayant appuyée le pommeau contre terre, que la pointe entrée par l'estomach sortoit par l'eschine (506-507).

Aussi se fit-il mourir *d'une mort que les autres desesperes ne choisissent pas volontiers*, pource que le chemin y est trop long. Car il endura si longtemps la faim pendant qu'il estoit en son desespoir, que la vie se departit du corps (507).

Le secrétaire suisse et Des Périers ont trompé l'attention de leur entourage, tandis que Francesco Spiera surprend par sa résignation le conteur, qui met au défi le lecteur de trouver un suicide comparable. Le chapitre s'achève brutalement sur ces anecdotes marquées par un renversement saisissant et une pulsion scopique (*fut trouvé*). Même attention au regard dans la chute du récit des crimes de Francisquino et de son homme de main, à ceci près que la mise en scène passe par la découverte d'une quinzaine de corps dans les toilettes de la maison et par le châtement des coupables, forcés à regarder leur cœur arraché par les bourreaux²⁹. La densité narrative n'interdit ainsi pas la théâtralisation de la violence meurtrière par la restitution d'un « piteux spectacle » (487).

À deux occasions l'essayiste livre dans le chapitre un récit long à rebondissements. L'entorse provisoire au principe de la brièveté, dont le narrateur s'excuse, rapproche plus encore la digression des procédés de dramatisation pathétique de la violence propre à l'« histoire [...] tragique » (504). Le fratricide commis en 1545 par Alphonse Diaz à Neuburg sur la personne de Jean Diaz et du parricide de Jean Guy en 1565 à Châtillon-sur-Loing ont pour source des chroniques criminelles à coloration apologétique rédigées juste après les faits³⁰. L'attention à la psychologie du meurtrier et de sa victime, inférable dans le cours des discours rapportés et quelques notations du récit, accentue l'opposition entre le calcul du malfaisant et la sincérité du naïf. Les péripéties retardent l'exécution du crime, dans le cas d'Alphonse Diaz, et l'aveu à la justice, dans celui de Jean Guy. L'enchaînement vif des événements se traduit syntaxiquement par des relatives appositives à valeur narrative, introduites par un pronom dit « de liaison », des subordinées présentant une action de premier plan, comme la consécutive, et des séquences à participe apposé en *-ant*, également à valeur prédicative³¹. Le moment du

²⁹ Voir le lexique de la vue : « on trouva », « on leur montra » (466). B. Boudou note dans *Mars et les Muses, op. cit.*, p. 254-255, l'intérêt émotionnel du récit au second degré. Elle donne pour exemple la relation de la façon dont un homme de Padoue a poignardé ses filles : Estienne indique qu'il n'a pas eu le courage d'aller voir « la main presque à moitié coupée » (487) de l'une d'elles, alors qu'il aurait pu se joindre aux compagnons qui lui en ont fait la peinture vu qu'il était dans la ville.

³⁰ Celles qui concernent Jean Diaz ont été publiées par Melanchthon, Crespin, Sleidan et Calvin en 1546 et celle qui touche Jean Guy, qu'Estienne mentionne, a paru sans nom d'auteur en 1566.

³¹ Sur ces outils syntaxiques de marquage de la successivité des faits, habituels dans les fictions narratives à partir de 1540 environ, voir notre article « La chronologie des événements et son organisation syntaxique dans quelques romans de la Renaissance », *L'Ordre des mots à l'épreuve des textes*, éd. A. Fontvieille-Cordani et S. Thonnerieux, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Textes et langue », 2009, p. 139-155.

meurtre fait au contraire l'objet d'un ralenti et d'un investissement énonciatif particulier :

Mais *helas c'estoit trop tard*, ainsi qu'il congneut par le *triste* spectacle qui se presenta à ses yeux incontinent qu'il fut entré : non sans un tel effray que chacun peut penser (483).

Le compagnon de Jean Diaz découvre de façon émue les chairs sanglantes, que le conteur donne ensuite à voir par une hypotypose. Le narratif perd ici sa valeur démonstrative : l'attention sur les acteurs, sur les moyens mis en œuvre pour tuer et sur les effets physiques de la violence éloigne du discours d'inventaire des meurtres. Il semble s'agir moins d'exemples que de bons contes.

La mise en série d'anecdotes récentes ou, plus rarement, le récit étendu divertit donc de la cause sans lasser le lecteur. L'autonomie de la narration est atténuée de façon externe par un commentaire décrivant comme attrayante l'opération du digressif et de manière interne par le rendu saisissant de *mirabilia*. Le rôle du locuteur dans l'attractivité des *excursus* est essentiel : le *je* se montre à la fois sincère et surprenant dans ses dires, participe émotionnellement aux faits et va jusqu'à se faire le héros d'un micro-récit à dimension métalinguistique. L'expérience autobiographique légitime à tous les plans l'improvisation partielle du propos.

Énoncés appréciatifs et *ethos* du juge : un point de vue du conteur face au crime

L'édification vient aussi discrètement justifier le détour, ouvrant le discours à la polémique³². L'essayiste établit de façon plus ou moins explicite les responsabilités dans les affaires criminelles à partir de données qu'il tient de source sûre et offre un point de vue sur l'issue tragique. Outre celui d'un conteur soucieux de s'assurer l'écoute de ses interlocuteurs en faisant référence à des faits que ceux-ci peuvent avoir envie d'apprendre, il se forge l'*ethos* du juge. La *digressio* prolonge l'étude anthropologique par une réflexion morale et spirituelle sur l'homicide.

Mouvement généralisant de la réflexion

L'analyse peut d'abord consister dans l'articulation des anecdotes à des énoncés de type générique. Le processus de généralisation du cas passe par la formulation de constats universalisants. Le locuteur s'implique en particulier dans le *reditus ad propositum* qui fait suite à l'évocation d'un fratricide commis par un enfant de cinq ou six ans et d'infanticides perpétrés respectivement par un père padouan et un père suisse :

Laquelle histoire est un tresbeau miroir de meschanceté laquelle, quant à *nostre* naturel, couve en *nos* cueurs, non-seulement dès *nostre* aage, mais sitost que *nous* sommes sortis du ventre de la mere, et se descouvre incontinent que *nous* avons une goutte de ratiocination (484).

Or congnoissons-*nous* par ces deux exemples comment le diable dresse des embusches aux personnes autant et plus qu'il fit jamais : lesquels *nous* voyons estre (comme j'ay dict) conformes en ce que tous les deux peres auroyent tué leurs enfans pour l'occasion d'une chose dont ils estoyent innocens (488).

La sentence au présent de vérité générale, qui concerne l'expérience humaine en général par l'emploi insistant de la première personne du pluriel, porte sur le pouvoir de

³² G. Milhe Poutingon met en avant dans *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 670-671, la fonction épideictique de l'*excursus* en la rattachant à la place qu'y occupe le moi. Voir en particulier les exemples de dénonciation de la vaine gloire par Philibert De L'Orme et du vice de *garrulitas* par Geoffroy Tory.

séduction du mal. L'implication du lecteur dans le mouvement déductif de l'interprétation donne un certain naturel à la radicalité du jugement : un GN à valeur anaphorique et synthétique (*laquelle histoire, ces deux exemples*) est le support d'une identification attributive ou le complément d'un verbe d'analyse (*est un tresbeau miroir, congnoissons-nous, nous voyons*). Même s'ils mobilisent des convictions protestantes, les aphorismes ne s'accompagnent pas d'énoncés prescriptifs. Le discours substitue une déploration du sort des victimes et un rappel de la misère de l'homme à un prêche sur le besoin de la grâce pour obtenir le salut ou à une prophétie sur la récompense des justes après la mort.

L'élargissement moral de la réflexion à partir des exemples est plus naturel encore quand il est assumé par des voix distinctes de celle de l'analyste. La rhétorique démonstrative à orientation dépréciative se surimpose aux formules gnomiques. Un personnage comme le vieil Italien rencontré par Estienne à Sienne en 1555 dit sa colère devant l'augmentation des meurtres familiaux : après avoir blâmé les coupables il fait des exactions des habitants de la ville la manifestation de « l'horrible vengeance de Dieu » (478). Les caractérisants affectifs utilisés pour décrire la façon dont les meurtriers aiment à se montrer à leurs compagnons le visage barbouillé du sang de leurs proches sont relayés dans le récit par un caractérisant appréciatif : le conteur considère de façon laconique les propos du vieillard comme un « bon rapport » (479). Ailleurs c'est le narrateur-personnage qui formule un point de vue sur ceux qui agissent, comme dans le récit du vol d'une selle à un Flamand dans une auberge italienne³³. Tout en assumant en première personne la conduite de l'étude des comportements, le locuteur délègue ainsi l'évaluation généralisante des actes et des personnes au témoin qu'il a été et aux individus dignes de foi et de moralité qu'il a rencontrés. Quoiqu'éloignée de la nature des faits, la démonstration théologique s'articule sans heurts au compte rendu des réalités du temps.

Mouvement particularisant de la réflexion

L'adhésion à une norme transparait ensuite dans la qualification particularisante des acteurs, des circonstances et des effets des différents crimes. Malgré l'identification limitée des individus, les portraits partiels du criminel et de la victime suggèrent une restitution orientée du déroulement des faits. L'essayiste met au jour par les détails qu'il sélectionne les pulsions secrètes des êtres, les facteurs accablants ou atténuants des actes et la justice ou l'injustice des instances sociales de réglage des comportements. Des formules génériques viennent régulièrement déduire de la narration une évaluation éthique, en plus du lien établi initialement entre le cas et une catégorie judiciaire³⁴. Elles s'avèrent cependant éparses et laconiques, parfois énoncées à demi-mot :

Or pensoit-on bien toutefois qu'on en feroit grande poursuite : mais le bruit estoit evanoui au bout de deux jours (460).

Or si cela leur estoit bien employé ou non, j'en laisse la decision au prochain Concile (473).

Le *je* rapporte l'appréciation d'une collectivité indéfinie (*pensoit-on*), qu'il ne commente pas, ou suspend l'analyse du vice et de la vertu par une locution figée (*j'en*

³³ Voir : « Et alors je confessay que ces diables de larrons estoyent plus noirs que je ne les estimois. » (471).

³⁴ Voir : « Cette circonstance est le bas aage d'un Cain tuant pareillement le povre Abel » (484).

laisse la decision au prochain Concile). Le dialogisme atténue la pesée critique du locuteur, qui pose malgré tout la question du droit de tuer, de voler ou de tromper³⁵.

Dans les deux petites nouvelles du chapitre la moralisation, qui s'appuie sur l'effet émotionnel du lexique caractérisant les protagonistes et vient contrer le caractère captivant du crime produit en particulier par le suspens narratif, est explicite et insistante. Le récit du meurtre de Jean Diaz, qu'Estienne a connu, donne une origine religieuse à la haine d'Alphonse, montre la prise de décision par celui-ci du meurtre après avoir vainement tâché de convertir son frère au catholicisme et fait d'un bout à l'autre de Jean un martyr de la « vraie religion » (482). Celui de l'homicide du père de Jean Guy indique comme circonstances atténuantes au coupable l'irritation causée par une dispute familiale, le refus de s'enfuir et l'invocation de la légitime défense. L'enseignement spirituel est délivré par la chute, qui montre Diaz priant durant une heure malgré une hachette enfoncée dans le crâne, et par la mention du rôle de la providence dans le « juste jugement » (490) qu'a eu Guy d'attendre l'arrivée de la justice. Les histoires sont suivies d'une condamnation du pape et de Charles Quint, qui ont protégé Alphonse, et d'Espagnols soutenant la légitimité du meurtre d'hérétiques dans le premier récit et par une défense inattendue de Guy dans le second. La très longue digression sur les péripéties qui ont suivi l'arrestation de Guy est présentée comme une preuve de la toute-puissance de Dieu :

Voilà quelle est l'histoire, quant au fait : mais d'autant que le livret cidessus mentionné par lequel ell'a esté publiée, contient plusieurs choses notables qui s'ensuivent jusques à l'execution dudict meurdrier, esquelles consiste *le fruit qu'on doit recueillir de ceste histoire* : je prieray le lecteur ne trouver mauvais si je suis un peu plus long en ce recit que je n'ay accoustumé d'estre es autres. Car à dire la verité, congnoissant que le nom mesme du parricide est horrible, je n'eusse voulu le raconter si avant, sinon en intention d'ajouter la conversion d'iceluy, *pour monstrier aussi bien l'exemple de la grande misericorde de Dieu, comme l'exemple de la cruelle inimitié que porte Satan au genre humain : laquelle il monstre par experience envers ceux qu'il voit ne se tenir aucunement sur leurs gardes* (490).

Le retour faussement définitif au discours (*Voilà quelle est l'histoire*) relance le récit sur la thématique de la « conversion ». Les formules d'exemplification du particulier, qui imposent au lecteur une clé d'interprétation de l'anecdote (*on doit recueillir*), se rapportent à une volonté de proposer un décryptage du fait divers tout récent (*en intention de*). L'essayiste légitime le détour narratif par la dimension apologétique qu'il décèle dans l'apparition du remords et de la reconnaissance de la responsabilité de ses actes chez un individu au départ débauché et irritable. Ici et ailleurs il suggère qu'en matière familiale la préméditation des meurtres est difficile à établir et que des individus peuvent obéir à des motivations diverses à un même moment ou à des époques différentes.

Les histoires criminelles ne cèdent donc pas au discours philautique ni à la fascination pour le mal. Leur quantité et leur éventuelle longueur n'empêchent pas une concentration sur l'étude des comportements déviants plutôt que sur le sujet parlant ni une promotion du rôle de la morale dans la vie collective et la recherche individuelle du salut. La démarche didactique d'Estienne n'a toutefois rien en commun avec celle de

³⁵ B. Boudou pointe dans *Mars et les Muses, op. cit.*, p. 175-176, « l'hésitation profonde d'Estienne » face à certains crimes. L'essayiste rapporte par exemple par trois fois – au sujet du meurtre conjugal, de l'infanticide et du suicide – l'anecdote d'un Suisse ayant tué sa femme après lui avoir pardonné au moment où il l'avait surprise en flagrant délit d'adultère : quoique dénonçant l'innocence des enfants tués au seul motif d'éviter qu'ils soient appelés « enfans de putain » (504), il montre l'hésitation du personnage entre le pardon et le sens de l'honneur et ne dénigre pas son choix final du suicide.

Calvin ou, plus tard, de Jean-Pierre Camus³⁶. Elle admet la digression en tant que moyen privilégié de l'analyse morale en soumettant le récit à un commentaire, interne ou externe, épars mais omniprésent.

Le chapitre 18 de l'*Apologie pour Herodote* fait dès lors de l'anecdote personnelle une forme non ornementale d'amplification de la réflexion sur le crime dans la société européenne du XVI^e siècle. Le « destournement » narratif paraît chez Estienne, digressionniste compulsif, un mode essentiel d'argumentation. Trois garde-fous en assurent la nécessité : la justification rhétorique en amont et en aval, l'attractivité du récit et une fonction éthique. La stratégie de l'essayiste consiste à investir de sa présence les récits apparemment les plus gratuits. Celui-ci contre le gonflement artificiel des exemples, vice possible de l'amplification, par la fiction d'une parole proférée, dont il fait l'expérience de l'agencement. Sans être en soi une partie du discours l'*excursus* répond en outre aux lois du bien dire en participant à l'élaboration de l'image d'une prose conceptuelle naturelle, répondant à une double exigence d'intentionnalité et de spontanéité. Instrument essentiel de la *copia*, il permet à l'écriture compilative d'imiter le réel dans sa prolifération. La dimension orale de l'*oratio* confère par ailleurs au style digressif une portée performative. Comme Estienne quitte l'*ethos* du conteur, qui revit à l'occasion les faits passés, pour celui du juge, l'interlocuteur fictif est invité à prendre la mesure des dangers du récit et se détourner de la spectacularisation de la violence. Le *je* le forme à reconnaître dans l'action criminelle de son temps les mobiles récurrents de la haine et de l'envie et à scruter la complexité de la nature humaine dans les cas de rétractation ou de remords du coupable. Le lien de la *declinatio a proposito* narrative avec le réel n'est plus alors seulement métaphorique : le détour appelle à s'interroger sur l'attrait irréprouvable du mal chez les contemporains.

³⁶ Calvin condamne dans l'*Institution de la religion chrestienne* les « histoires vaines et sans fruit » qui font « [s']arrê[er] à choses superflues ». Camus affirme dans *Les Evenemens singuliers* se méfier des « digressions » qui cultivent le goût du spectaculaire et du tragique et ne retenir que les éléments essentiels à la portée didactique du récit. Voir respectivement G. Milhe Poutingon, *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 406, et P. de Lajarte, « Types de récits et formes du tragique dans les recueils d'histoires tragiques de la seconde moitié du XVI^e et du début du XVII^e siècle », dans *Les Histoires tragiques*, *op. cit.*, p. 41-55 et ici p. 55.